



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission
Commission de réglementation et d'appels
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 3 avril 2026 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 3 avril 2026.

- Le prix de l'essence ordinaire augmentera de 3,0 cents le litre.
- Le prix de l'essence super augmentera de 3,5 cents le litre.
- Le prix du diesel restera le même pour l'instant.
- Le prix du mazout de chauffage restera le même pour l'instant.
- Le prix du propane diminuera de 1,9 cent le litre pour Irving Energy, de 1,4 cent le litre pour Superior Propane, de 3,9 cents le litre pour Kenmac Energy Inc. et de 3,9 cents le litre pour Noonan Petroleum, et restera le même pour Avenir Energy.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 198,3 et 199,4 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 209,8 et 210,9 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 256,3 et 257,5 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 193,3 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 94,3 et 96,5 cents le litre.

La Commission avise le public que puisque lundi est un jour férié, il n'y aura pas de révision des prix le mardi 7 avril 2026.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le vendredi 10 avril 2026.